



Conseil économique et social

Distr. générale
17 juin 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Première session

31 août-2 septembre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté* **

Palais des Nations, Genève, salle IX,

Lundi 31 août 2015, ouverture à 15 heures

Note du secrétariat

Le Comité directeur des capacités et des normes commerciales a été créé par le Comité exécutif (EXCOM) de la CEE le 10 février 2015, en application de sa décision relative à la création et au mandat du Comité directeur des capacités et des normes commerciales de la CEE (ECE/EX/22).

La première session du Comité directeur des capacités et des normes commerciales sera suivie le 2 septembre 2015 par une conférence d'une journée consacrée à la « libéralisation du potentiel économique pour un développement durable – le rôle des normes, règles et bonnes pratiques », qui sera organisée conjointement avec le sous-programme 4 sur la coopération et l'intégration économiques. On trouvera le programme de la conférence à l'adresse suivante : [#/](http://www.unece.org/trade/meetings.html).

* Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations sont tenus de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site : <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=A00QpT>. Il leur faut avant la réunion se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny 8-14, avenue de la Paix, pour se faire délivrer une plaquette d'identité. Il ne sera pas possible d'obtenir des documents de la réunion sur support papier. Les participants sont priés de se munir de leur propre exemplaire. Les documents sont disponibles en anglais, en français et en russe à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/trade/meetings.html#/0/0/19836/12631>. Les participants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des locaux, à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.

** Les documents du Comité directeur des capacités et des normes commerciales récemment créé porteront la cote ECE/CTCS. Les documents de son prédécesseur, le Comité du commerce, portaient la cote ECE/TRADE/C.



I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.

A. Débat général

3. Questions découlant de la soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et des réunions du Comité exécutif.
4. Programme de travail :
 - a) Rapports des organes subsidiaires;
 - b) État d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail pour 2014-2015;
 - c) Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique;
 - d) Programme de travail pour 2016-2017;
 - e) Plan pour la mise en œuvre du programme de travail pendant l'intersession.
5. Rapports d'autres organes de la CEE et d'organisations internationales sur les travaux connexes et les domaines de collaboration potentiels avec le Comité directeur des capacités et des normes commerciales.

B. Débat de haut niveau : élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région de la CEE

6. Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce :
 - a) Kirghizistan : conclusions et recommandations;
 - b) Travaux en cours.
7. Suivi dans les pays des études de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce.

C. Poursuite du débat général

8. Besoins et priorités des parties prenantes.
9. Informations relatives à la Conférence sur la libération du potentiel économique pour un développement durable – le rôle des normes, règles et bonnes pratiques.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Les représentants sont invités à adopter l'ordre du jour provisoire.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CTCS/2015/1	Décision

Point 2

Élection du Bureau

A. Débat général

Point 3

Questions découlant de la soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et des réunions du Comité exécutif

2. Au titre de ce point, le secrétariat rendra compte des questions découlant de la soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe, tenue en avril 2015, et des réunions du Comité exécutif en 2014.

3. Les représentants seront invités à examiner l'élaboration de directives et procédures pour le Comité directeur des capacités et des normes commerciales. Les directives et procédures du Comité du commerce pourraient être utilisées comme document de référence dans ce cadre.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Comité exécutif	ECE/EX/22	Information
Soixante-quinzième réunion : conclusions du Président		
Comité directeur des capacités et des normes commerciales : mandat	ECE/CTCS/2015/3	Information
Directives et procédures du Comité du commerce	ECE/TRADE/C/2011/13	Discussion

Point 4

Programme de travail

a) Rapports des organes subsidiaires

Chaque organe subsidiaire rendra compte de ses priorités, des activités qu'il a menées à bien et de ses projets futurs. Les organes subsidiaires présenteront également les décisions devant être examinées par le Comité directeur. Les représentants seront invités à approuver les rapports des organes subsidiaires.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur les travaux	ECE/TRADE/C/WP.6/2014/2	Décision

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
de sa vingt-quatrième session		
Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-dixième session	ECE/TRADE/C/WP.7/2014/2	Décision
Accord de Genève	ECE/CTCS/2015/4	Décision

b) État d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail pour 2014-2015

Les représentants examineront l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail pour 2014-2015.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
État d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail pour 2014-2015	ECE/CTCS/2015/5	Décision

c) Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique

Les représentants seront invités à approuver les chapitres du rapport du sous-programme relatif au commerce consacrés aux activités de renforcement des capacités et d'assistance technique pour 2014-2015. Les chapitres dont la mise en œuvre a été effectuée par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) sont présentés pour information seulement.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport sur les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique	ECE/CTCS/2015/6	Décision

d) Programme de travail pour 2016-2017

Les représentants seront invités à examiner les chapitres pertinents du programme de travail relevant du sous-programme relatif au commerce pour l'exercice biennal 2016-2017 et à les recommander au Comité exécutif pour approbation. Les activités menées et les résultats obtenus par le CEFACT-ONU sont présentés pour information seulement.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Projet de programme de travail relevant du sous-programme relatif au commerce pour 2016-2017	ECE/CTCS/2015/7	Décision

e) **Plan pour la mise en œuvre du programme de travail pendant l'intersession**

Le plan pour la mise en œuvre des activités relevant du Comité directeur qui doivent être menées entre les sessions annuelles de 2015 et de 2016 sera présenté pour approbation.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Plan pour la mise en œuvre du programme de travail pendant l'intersession	ECE/CTCS/2015/8	Décision

Point 5

Rapports d'autres organes de la CEE et d'organisations internationales sur les travaux connexes et les domaines de collaboration potentiels avec le Comité directeur des capacités et des normes commerciales

4. Les représentants seront informés des activités menées par le CEFAC-ONU et le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé qui sont de nature à présenter un intérêt.

5. Le secrétariat rendra également compte de sa collaboration actuelle avec d'autres organisations internationales.

6. Des représentants d'autres organisations internationales seront invités à mettre en avant les domaines de collaboration potentiels avec le Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que les activités en cours ou prévues intéressant le Comité.

7. Un débat portera sur les domaines de collaboration potentiels entre le Comité directeur, d'autres organes de la CEE et des organisations internationales.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques sur les travaux de sa vingt et unième session plénière et de son vingt-cinquième Forum	ECE/TRADE/C/CEFACT/2015/2	Information
Programme de travail pour 2016-2017 : Coopération et intégration économiques	ECE/CECI/2015/8	Information
Coopération avec d'autres organes de la CEE et d'autres organisations	ECE/CTCS/2015/9	Décision

B. Débat de haut niveau : élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région de la CEE

8. Le mandat du Comité directeur des capacités et des normes commerciales stipule que celui-ci :

Examine les résultats d'études dictées par la demande (et financées au moyen de ressources extrabudgétaires) qui identifient les obstacles procéduraux et réglementaires au commerce dans les États membres, en coordination et en coopération avec d'autres organisations internationales concernées. Des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique visant à aider les pays de la région à mettre en application les normes élaborées au titre du sous-programme peuvent être lancées conformément à l'alinéa a) du paragraphe 18 de la décision A(65) point 3.

9. Le débat de haut niveau est organisé dans le but de s'acquitter de la fonction énoncée ci-dessus.

Point 6

Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce

a) Kirghizistan : conclusions et recommandations

Les représentants seront informés des conclusions de l'étude menée par la CEE pour évaluer les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Kirghizistan. Cette étude, qui s'appuie sur la méthode d'évaluation de la CEE, appréhende les obstacles réglementaires et procéduraux aux frontières tout comme à l'intérieur des frontières, souligne leur impact sur les coûts de transaction (aussi bien en termes d'argent que de temps) et formule des recommandations détaillées, notamment en faveur d'un soutien à une action concertée au niveau régional.

Les représentants seront invités à examiner les recommandations qui découlent de l'étude ainsi que leurs incidences pour la coopération régionale, y compris dans les domaines potentiels d'action concertée et de coordination avec les partenaires commerciaux et de développement.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Kirghizistan : évaluation des besoins	ECE/TRADE/412	Information
Étude de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce au Kirghizistan : suite à donner et incidences sur les politiques	ECE/CTS/2015/10	Décision

b) Travaux en cours

Les représentants seront informés des préparatifs en cours pour la réalisation d'études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce en Albanie et en Moldova, suite aux demandes présentées par les gouvernements de ces pays.

Point 7**Suivi dans les pays des études de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce**

10. Les représentants des pays dans lesquels les études de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux ont été achevées informeront le Comité directeur de leurs activités de suivi actuelles et de celles qui sont prévues, s'agissant en particulier de la mise en œuvre des recommandations qui découlent des études. Au cours de la session, le Comité directeur sera informé des activités de suivi menées par le Bélarus, le Kazakhstan et le Tadjikistan.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Bélarus : activités de suivi	ECE/CTCS/2015/11	Décision
Kazakhstan : activités de suivi	ECE/CTCS/2015/12	Décision
Tadjikistan : matrice d'action pour favoriser l'intégration régionale	ECE/CTCS/2015/13	Décision
Tadjikistan : plan après accession à l'Organisation mondiale du commerce	ECE/CTCS/2015/14	Décision

C. Poursuite du débat général**Point 8****Besoins et priorités des parties prenantes**

11. Les représentants sont invités à examiner les besoins des pays à revenu faible ou intermédiaire qui se dégagent des études de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce, afin d'y répondre. L'examen sera orienté sur les mesures que peuvent prendre les États membres et le parti que le sous-programme relatif au commerce peut tirer de l'expérience acquise et des activités entreprises dans les domaines relevant du Comité directeur.

Point 9**Informations relatives à la Conférence sur la libération du potentiel économique pour un développement durable**

12. Le secrétariat donnera aux représentants des informations sur la Conférence consacrée à la : « Libération du potentiel économique pour un développement durable – le rôle des normes, règles et bonnes pratiques » qui sera organisée conjointement avec le sous-programme 4 : Coopération et intégration économiques, le 2 septembre 2015.

13. Les représentants sont invités à envisager de demander au Bureau du Comité directeur d'examiner le résumé que fera le Président des débats qui auront eu lieu au cours de la Conférence afin de proposer au Comité directeur des suggestions sur la suite à donner à sa session suivante.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Conférence de la CEE sur la libération du potentiel économique pour un développement durable : note d'information	ECE/CTCS/2015/NONE /1 – ECE/CECI/NONE/1	Information

Point 10

Questions diverses

14. Le Comité directeur approuvera les dates de sa session suivante.

Point 11

Adoption du rapport

15. Les représentants adopteront le rapport final contenant les décisions adoptées par le Comité directeur.

III. Calendrier provisoire

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Description</i>
Lundi 31 août 2015		
15 heures-15 h 10		Ouverture et adoption de l'ordre du jour
15 h 10-15 h 20	Point 2	Élection du Bureau
Débat général		
15 h 20-15 h 40	Point 3	Questions découlant de la soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et des réunions du Comité exécutif
15 h 40-17 heures	Point 4	Programme de travail
	a)	Rapports des organes subsidiaires
		Politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation
		Normes de qualité commerciale des produits agricoles
	b)	État d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail pour 2014-2015
	c)	Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique
	d)	Programme de travail pour 2016-2017
	e)	Plan pour la mise en œuvre du programme de travail pendant l'intersession

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Description</i>
17 heures-18 heures	Point 5	Rapports d'autres organes de la CEE et d'organisations internationales sur les travaux connexes et les domaines de collaboration potentiels avec le Comité directeur des capacités et des normes commerciales
Mardi 1^{er} septembre 2015		
Débat de haut niveau : élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région de la CEE		
10 heures-13 heures	Point 6	Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce
	a)	Kirghizistan : conclusions et recommandations
	b)	Travaux en cours
13 heures-15 heures		Déjeuner
15 heures-16 h 30	Point 7	Suivi dans les pays des études de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce
Poursuite du débat général		
16 h 30-16 h 50	Point 8	Besoins et priorités des parties prenantes
16 h 50-17 heures	Point 9	Informations relatives à la Conférence sur la libération du potentiel économique pour un développement durable
17 heures-17 h 10	Point 10	Questions diverses
17 h 10-18 heures	Point 11	Adoption du rapport